

FRUITBOWL

youth training regatta

25- 28 JUILLET 2013

AVIS DE COURSE

Amendé : le 16 juillet, 2013

L'AUTORITÉ RESPONSABLE DE L'ORGANISATION LE CLUB NAUTIQUE DE HUDSON

1. RÈGLEMENTS

- 1.1 Cette régata est régie par les règles tels que définis dans les Règle de course à la voile (RCV), à moins que ces règlements ont été modifiés par cet avis de courses et les instructions de course.
- 1.2 En cas de conflit dans la traduction, le texte anglais prévaudra.

2. PUBLICITÉ

- 2.1 Bateaux peuvent être tenus d'afficher des publicités choisies et fournies par l'autorité organisatrice.

3 ÉLIGIBILITÉ ET INSCRIPTIONS

- 3.1 La régata est ouverte aux participants admissibles dans les classes suivantes :
 - Opti Vert : nés 1998-2005 (8-15 ans), première année de compétition
 - Opti Rouge : nés 1998-2000 (13-15 ans)
 - Opti Bleu : nés 2001-2002 (11-12 ans)
 - Opti Blanc : nés 2003-2005 (8-10 ans)
 - Laser 4.7 12-16 ans*
 - Laser Radial 12 ans et plus*
 - Laser 16 ans et plus*
 - Classe de 29er 15 ans et plus*
 - Club 420 12 ans et plus*
 - Planche à voile 15 ans at plus*
 - 2.4m ouvert
 - Class-ouverte ouvert

*agés en date du 31 décembre, 2013

- 3.2 Vous pouvez trouver des formulaires d'inscriptions en ligne au www.hudsonyachtclub.com
- 3.3 Tous les participants doivent présenter une preuve d'âge.
- 3.4 Tous les concurrents doivent présenter au comptoir de réception de la régata une décharge de responsabilité et un formulaire d'autorisation médical signés par un parent. Ces documents peuvent être téléchargés lors de l'inscription en-ligne.
- 3.5 Pour les participants n'ayant pas atteint l'âge du consentement, un parent doit désigner par écrit un parent ou un adulte qui sera responsable du participant pendant l'épreuve.

4. COÛTS

- 4.1 Le paiement doit se faire lors de l'inscription. Les frais de pré-inscription par internet : \$130 incluent 2 jours de cliniques, dîner pour les quatre jours, et le souper du samedi (des billets supplémentaires sont disponibles). Les frais sur site: \$150.00.
Les frais d'enregistrement pour les entraîneurs sont de \$70.00 en-ligne et de \$90.00 sur site. Ce coût inclus pour eux en surplus l'essence pour leur bateau et un souper <coach dinner party>
- 4.2 Le paiement pour la régata samedi et dimanche seulement est \$65.00 par internet et \$75 sur site. Pour les entraîneurs : \$35 enligne et \$45 sur site.

5. CALENDRIERS DES COMPÉTITIONS

5.1 Calendrier

Mercredi, le 24 juillet 2013	
16 h à 20 h	- Enregistrement
20 h à 21 h 30	- Réunion des entraîneurs
Jeudi, le 25 juillet 2013	
7 h30 à 9 h	- Enregistrement
8 h 30	- Cérémonies d'ouverture
8h 45	- Réunion des entraîneurs
9 h 15	- Début des cliniques <i>FruitBowl</i>
16 h30 à 17 h 15	- Compte-rendu à l'interne par les entraîneurs
19 h	- Activités à communiquer
Vendredi, le 26 juillet 2013	
8 h 30	-Réunion des entraîneurs
9 h	- Reprise des cliniques <i>FruitBowl</i>
14h	- Course d'entraînement
16 h30	- Compte-rendu à l'interne par les entraîneurs
18h30 à 20h00	- souper pour les entraîneurs à Cunninghams
Samedi, le 27 juillet 2013	
8 h 30	- Fin de l'enregistrement
8 h 30	- Réunion des compétiteurs
10 h	- Signal d'avertissement pour la première course
16 h 30 h	- Compte-rendu à l'interne par les entraîneurs
18 h	- Souper de la Régata

Dimanche, le 24 juillet 2011	
10 h	- Signal d'avertissement pour la première course de la journée
AUCUN SIGNAL D'AVERTISSEMENT DE COURSE APRÈS 14 H.	
16 h 30	- Remise des trophées

6. DIRECTIVES POUR LA VOILE

Les directives pour la voile seront disponibles à l'enregistrement.

7. SITE

- 7.1 Les courses se dérouleront sur le lac des Deux-Montagnes près du Hudson Yacht Club.
- 7.2 Les concurrents et ceux qui sont enrégistrés pour le camping peuvent utiliser les foyers de HYC pendant la régata.
- 7.3 Aucun chiens sur le site de HYC sauf pour aller sur les bateaux des membres.

8. LES COURSES

Les courses seront détailler dans les directives pour la voile.

9. PÉNALITÉS

Pour les 29er, la règle 44.1 sera changé pourqu'il y aura un penalité d'un tour de voilier au lieu de 2 tours.

10. POINTAGE

Sept courses sont à l'agenda et au moins une course doit être validée afin de constituer une série.

11. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage materiel, de blessure ou décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

12. COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course, ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevable par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13. PRIX

- 13.1 Des trophées-souvenirs seront attribués pour les trois premières places dans chacune des flottes qualifiées, minimum de 6 bateaux par flotte, à l'exception de la flotte verte *Optimist*.
- 13.2 La flotte Optimist verte recevra un prix de participation.
- 13.3 Plusieurs prix d'esprit sportif seront remis.

14. ASSURANCES

Il est fortement recommandé que les propriétaires, les barreaux et les équipiers possèdent une assurance-responsabilité pour tout dommage, perte ou blessure causés ou reliés à leur participation à la régata ainsi que toutes activités s'y rattachant.

15. SÛRETÉ

Chaque bateau doit être muni d'un cordage flottable d'au moins 5 m x 7mm attaché à l'étrave pendant qu'il est sur l'eau. Il n'est pas permis d'utiliser d'autres câblage ou équipement pour cet fin.

16. DROITS D'UTILISER LE NOM ET LA RESSEMBLANCE

De par sa participation, un concurrent ou une concurrente accorde automatiquement à l'autorité organisatrice ainsi qu'aux commanditaires de l'évènement le droit, et ce à perpétuité, de réaliser, utiliser et présenter de temps à autre et à leur discretion, tout film, image et film télévisé en direct ou enregistré et autres productions montrant le concurrent ou la concurrente pendant la durée des compétitions de l'évènement auquel il/elle participe et pour tout matériel associé à l'évènement sans compensation.

17. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus de renseignements, communiquez avec le :

Hudson Yacht Club,
10, ch. Yacht Club,
Hudson, QC J0P 1H0
Tél. (450) 458-5326 Fax (450) 458-5141
ou fruitbowl@hudsonyachtclub.com

19 HÉBERGEMENT

- 19.1 Les emplacements de camping au HYC sont très limités. Les places seront remises aux premiers arrivés.
- 19.2 Il existe d'autres choix d'hébergement. Voir les détails en ligne www.hudsonyachtclub.com